



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Immigration afghane en France

Question écrite n° 8561

Texte de la question

Mme Bénédicte Auzanot interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur l'immigration afghane en France. En 2024, 5 211 Afghans en situation irrégulière ont été interpellés selon les statistiques de la direction générale des étrangers en France. Dans ce contexte, elle lui demande si ces 5 211 personnes sont distinctes ou si certains individus ont été interpellés à plusieurs reprises et, dans ce cas, à combien s'élève le nombre réel d'Afghans interpellés. Mme la députée rappelle également que 615 de ces interpellés ont été expulsés, soit seulement 11,8 % des interpellés. Elle lui demande en outre ce que sont devenus les 88,2 % qui n'ont pas été expulsés et pourquoi ils ne l'ont pas été. En 2023, 794 Afghans avaient été expulsés. En ce sens, elle lui demande si le Gouvernement est en mesure d'indiquer combien de ces individus figuraient parmi les 5 211 interpellés de 2024. Enfin, sur les 615 expulsés en 2024, elle lui demande combien l'ont été vers l'Afghanistan et combien l'ont été dans un autre pays européen au titre du règlement Dublin ou d'une réadmission Schengen.

Données clés

Auteur : [Mme Bénédicte Auzanot](#)

Circonscription : [Vaucluse \(2^e circonscription\)](#) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8561

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2025